

# CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'AFPC-ATLANTIQUE



**Health and Safety**  
**Santé et sécurité**

Du 22 au 24 avril 2016  
**HÔTEL WESTIN NOVA SCOTIAN**  
**HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE**

DEMANDE DE PARTICIPATION  
Conférence sur la santé et la sécurité  
de l'Atlantique

Les formulaires doivent parvenir au bureau régional de  
l'AFPC à Halifax au plus tard le :

Vendredi 11 mars 2016

Facs : 902-443-8291

Courriel : [Hfx\\_admin@psac-afpc.com](mailto:Hfx_admin@psac-afpc.com)

# CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'AFPC-ATLANTIQUE



**Health and Safety  
Santé et sécurité**

**Du 22 au 24 avril 2016  
Hôtel Westin Nova Scotian  
Halifax, Nouvelle-Écosse**

**THÈME : Santé et sécurité : l'a b c de la législation**

## **PROGRAMME PROVISOIRE**

### **VENDREDI**

- |             |   |
|-------------|---|
| 17 h – 19 h | Inscription   |
| 19 h – 20 h | Mot d'ouverture<br>- Cérémonie d'ouverture autochtone<br>- Jeannie Baldwin, VPER – Atlantique |
| 20 h – 21 h | Réception – séance d'accueil  |

**Les stands d'information seront ouverts pendant la soirée.**

## **SAMEDI**

8 h 30 – 8 h 45	Précisions d'ordre administratif
8 h 45 – 10 h	Atelier 1 - Ce qu'il faut savoir sur la santé et la sécurité - L'A B C de la législation
10 h – 10 h 15	Pause-santé
10 h 15 – 12 h	Atelier - suite
12 h – 13 h 30	Repas
13 h 30 – 14 h 30	Atelier 2 - Ce qu'il faut savoir sur la santé et la sécurité - L'A B C de la législation
14 h 30 – 14 h 45	Pause-santé
14 h 45 – 16 h 30	Atelier - suite

## **DIMANCHE**

8 h 45 – 9 h	Précisions d'ordre administratif
9 h – 9 h 45	Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC Groupe de travail mixte sur la santé mentale
9 h 45 – 10 h 15	Pause-santé
10 h 15 – 11 h 30	Exposé de Megan Leslie Fédération mondiale de la faune - Canada
11 h 30 – 12 h	Cérémonie de fermeture autochtone Mot de la fin Commentaires des participantes et participants



Veillez décrire vos activités syndicales et indiquer toute formation en santé et sécurité que vous avez déjà reçue, comme la formation de sensibilisation de base de l'AFPC ou des cours d'un Élément ou d'un autre syndicat.

---

---

---

---

## **ACCÈS**

La politique sur l'obligation d'adaptation de l'AFPC prévoit que cette dernière répondra aux besoins spéciaux des personnes ayant un handicap qui participent à ses activités. Le cas échéant, veuillez indiquer vos besoins spéciaux dont il faut tenir compte pour vous permettre de participer pleinement à la Conférence. Il est possible qu'on communique avec vous pour obtenir des précisions sur vos besoins (p. ex., accès pour fauteuil roulant, langage gestuel, documents en format substitut, etc.). Avez-vous besoin de mesures d'adaptation?

OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_

Comment pouvons-nous répondre à vos besoins en la matière?  
Veuillez préciser.

---

---

---

## **GARDE FAMILIALE** (reçu exigé)

Allez-vous demander une indemnité de garde familiale? \_\_\_\_\_  
Afin d'améliorer l'accès aux activités du syndicat pour les membres ayant des responsabilités familiales, l'AFPC a une politique en matière d'allocations pour obligations familiales. Communiquez avec votre bureau régional ou consultez notre site Web pour obtenir de plus amples renseignements ([www.psac-afpc.com](http://www.psac-afpc.com)).

## **ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE**

Il est strictement interdit de fumer dans l'hôtel. Une amende sera imposée à quiconque fumera dans un endroit désigné sans fumée. L'AFPC ne paiera pas une telle amende. Toute personne qui enfreint l'interdiction de fumer devra acquitter elle-même l'amende.

## **ENVIRONNEMENT SANS ODEURS**

Par égard pour les membres qui souffrent de sensibilités environnementales, nous insistons sur la nécessité d'assurer un environnement exempt d'odeurs. Veuillez lire notre politique sur un environnement exempt d'odeurs qui est annexée.

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

Les frais d'inscription sont de **50 \$** (annexez à votre formulaire un chèque fait à l'ordre de l'Alliance de la Fonction publique du Canada). Vérifiez avec votre section locale ou votre Élément s'il ou elle est en mesure de vous aider à payer ces frais.

## **ATTESTATION**

**Toute demande de participation doit être signée par le candidat ou la candidate et attestée par le président ou la présidente de sa section locale ou un dirigeant ou une dirigeante de son Élément.**

J'atteste que \_\_\_\_\_  
(nom de la personne)

est membre en règle et qu'il ou elle est le représentant ou la représentante officiel(le) en santé et sécurité de la section locale n° \_\_\_\_\_

Signature du président ou de la présidente de la section locale /dirigeant ou dirigeante de l'Élément  
\_\_\_\_\_

CANDIDAT / CANDIDATE : Je m'engage par la présente à assister et à participer à toutes les séances de la Conférence sur la santé et la sécurité si ma demande de participation est acceptée.

## **SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
(Signature du candidat ou de la candidate) (Date)

Si vous avez des questions au sujet de la Conférence sur la santé et la sécurité, veuillez communiquer avec Nancy MacLean, représentante régionale en santé et sécurité, au 902-443-3541 ou 1-800-839-6661

Faites parvenir le présent formulaire dûment rempli à l'AFPC, au  
287 Lacewood Drive, bureau 301, Halifax, Nouvelle-Écosse B3M 3Y7  
Au plus tard le 11 mars 2016.

**(Les demandes reçues après cette date seront refusées.)**

## AUTO-IDENTIFICATION (facultatif)

L'AFPC souhaite que ses programmes de formation soient accessibles à tous ses membres. Grâce aux renseignements que vous nous fournirez, nous pourrons évaluer dans quelle mesure nous rejoignons les membres qui font partie des groupes visés par la politique de l'AFPC sur les droits de la personne.

### Ces renseignements demeureront confidentiels.

Veillez encercler

Êtes-vous Autochtone, Métisse ou Inuite? Oui    Non

Êtes-vous membre d'un groupe racial visible? Oui    Non

*Si oui, précisez votre groupe (facultatif).*

\_\_\_\_\_

Êtes-vous une personne ayant un handicap? Oui    Non

*Comment votre handicap limite-t-il votre capacité fonctionnelle?*

*Veillez préciser.* \_\_\_\_\_

Êtes-vous une personne gaie, lesbienne, bisexuelle ou transgenre?

Oui    Non

Êtes-vous un ou une jeune membre (moins de 35 ans)?

Oui    Non

# CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'AFPC-ATLANTIQUE

Du 22 au 24 avril 2016

## DEMANDE DE SUBVENTION

Des fonds ont été prévus pour aider les petites sections locales et les membres qui doivent couvrir une longue distance pour assister à la Conférence. Nous aimerions payer tous les frais liés à la participation à cette activité, mais notre budget limité ne nous le permet pas.

Vous pouvez nous aider à réduire les coûts afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible d'assister à cette importante conférence.

Les sections locales peuvent aider à envoyer des personnes déléguées de diverses façons. Tout d'abord, demandez l'aide de votre employeur par l'intermédiaire de votre comité de santé et de sécurité au travail. Conformément à la partie II du *Code canadien du travail* et aux lois provinciales sur la santé et la sécurité au travail, les employeurs doivent fournir une formation aux membres d'un comité de santé et de sécurité au travail et aux personnes déléguées à la santé et à la sécurité. Comme la Conférence constitue une occasion de formation, demandez à votre employeur la permission d'y assister à titre de membre du comité de santé et de sécurité ou comme personne déléguée à la santé et à la sécurité.

Une subvention est offerte aux membres choisis comme participants ou participantes à la Conférence, mais pas à ceux qui y assisteront comme observateurs ou observatrices. Les membres délégués peuvent demander une subvention pour le transport et pour l'hébergement à l'hôtel, en utilisant le formulaire prévu à cette fin, ci-joint. Il est important de soumettre votre demande de subvention avec votre formulaire de demande de participation.



**Health and Safety**  
**Santé et sécurité**

### Subvention pour le transport terrestre

Le montant de la subvention est déterminé en fonction de la distance à parcourir dans un seul sens. Le kilométrage sera calculé à partir du site MapQuest. Les montants représentent la subvention totale.

- i) \_\_\_\_\_ 100 \$ pour les délégués qui doivent parcourir moins de 100 km
- ii) \_\_\_\_\_ 125 \$ pour les délégués qui doivent parcourir entre 100 km et 200 km
- iii) \_\_\_\_\_ 175 \$ pour les délégués qui doivent parcourir entre 200 km et 300 km
- iv) \_\_\_\_\_ 250 \$ pour les délégués qui doivent parcourir entre 300 km et 500 km
- v) \_\_\_\_\_ 300 \$ pour les délégués qui doivent parcourir plus de 500 km
- vi) \_\_\_\_\_ 46 \$ (avec reçu) pour le péage (résidents de l'Î.-P.-É. uniquement)

### Subvention pour le transport aérien

Les subventions correspondent au coût réel du billet d'avion jusqu'à concurrence des montants indiqués ci-dessous. Il faut fournir une copie du billet d'avion.

- i) \_\_\_\_\_ 600 \$ pour le transport aérien en provenance de St. John's, T.-N.-L.
- ii) \_\_\_\_\_ 700 \$ pour le transport aérien en provenance de Gander, T.-N.-L.
- iii) \_\_\_\_\_ 700 \$ pour le transport aérien en provenance de Deer Lake, T.-N.-L.
- iv) \_\_\_\_\_ 1 000 \$ pour le transport aérien en provenance de Wabush/Goose Bay, T.-N.-L.

### Subvention pour l'hébergement à l'hôtel

- i) \_\_\_\_\_ J'habite à plus de 100 km du lieu de la Conférence et je demande une subvention pour l'hébergement de 200 \$.

### Subvention pour les repas

- i) \_\_\_\_\_ Je demande la subvention contactés de 100 \$ pour les repas pour la fin de semaine.

**Veillez noter que chaque demande de subvention autre que celles mentionnées précédemment devra être évaluée par Nancy MacLean, représentante régionale en santé et sécurité.**